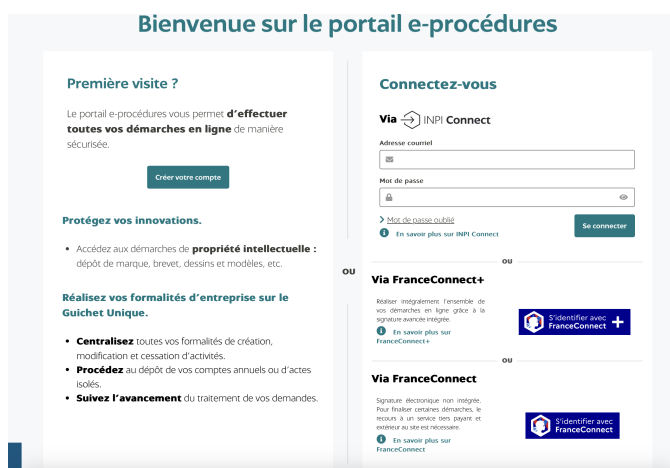


# Guide pratique : Créer sa micro-entreprise et demander l'ACRE

Ca prend environ 30 minutes pour toutes les démarches additionnées + le temps que l'administration vous renvoie les documents.

## 1 Déclaration de l'activité de micro-entrepreneur

- 1) Rendez-vous sur le guichet unique : <https://formalites.entreprises.gouv.fr>, puis cliquez sur « Déclarer ».
- 2) Créez un compte pour vous identifier et accéder à l'environnement sécurisé de dépôt mis en place par l'INPI. (Vous pouvez par exemple utiliser France Connect pour vous connecter.)



- 3) Demandez à créer votre micro entreprise :



4) Remplissez ensuite le formulaire de création :

The screenshot shows a web form titled "Nature de la création" and "Entrepreneur". The "Nature de la création" section includes three questions: "Forme de l'entreprise souhaitée" (Entrepreneur individuel), "Souhaitez-vous opter pour le statut micro entrepreneur ?" (Oui), and "L'entrepreneur a-t-il déjà exercé une activité non salariée en France ?" (Non). The "Entrepreneur" section contains several fields: "Prénom 1" and "Prénom 2" (text boxes), "Nom de naissance" (text box), "Genre" (dropdown), "Titre" (text box), "Nom d'usage" (text box), "Pseudonyme" (text box), "Date de naissance" (calendar icon, format dd/mm/yyyy, example 1/31/2023), "Pays de naissance" (dropdown, Select...), "Nationalité" (dropdown), and a checkbox "Je n'ai pas de jour/mois de naissance". At the bottom right, there is a blue button labeled "ÉTAPE SUIVANTE" and a progress indicator "0 / 9".

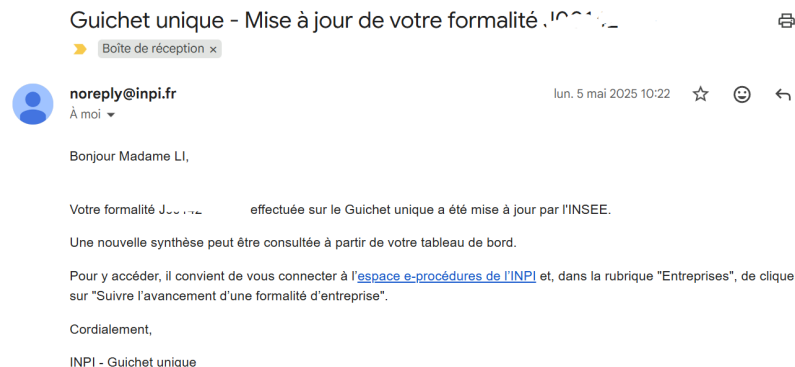
- **Forme de l'entreprise** : « entreprise individuelle ».
- **Périodicité de versement** : choisissez la fréquence à laquelle vous souhaitez déclarer vos revenus.
- **Origine d'assurance maladie actuelle** : « régime général ».
- **Date de début d'activité** : indiquez le jour même (adaptable selon vos besoins, mais vous ne pouvez pas exercer avant cette date).
- **Description de l'activité principale** : « Donner des cours particuliers en matières scientifiques (maths, physique), notamment pour les lycéens et dans le supérieur ».
- **Catégorisation de l'activité** : « service ; enseignement ».

Pour les questions dont vous n'êtes pas sûr, demandez à GPT il vous dira la signification des questions.

- 5) Téléversez un justificatif d'identité (par exemple, votre pièce d'identité recto-verso).
- 6) Comptez environ 10 minutes pour remplir le formulaire (un peu plus si vous relisez plusieurs fois).
- 7) Après validation, je ne crois pas que vous receviez de mail indiquant qu'ils sont en train de traiter le dossier, mais je crois que l'état d'avancement est indiqué sur votre espace INPI.

8) Vous recevrez sous quelques jours/semaines la confirmation avec un document de synthèse et votre numéro de SIRET. À titre perso, je l'ai reçu le lendemain matin donc ça peut être très rapide.

Voici le mail que j'ai reçu de l'INPI :



En vous connectant ensuite sur votre espace INPI vous trouverez le **document de synthèse complet**, mis à jour et validé, qui contient notamment votre numéro de SIRET.

## 2 Création de votre compte URSSAF

Une fois le SIRET obtenu, il faut créer votre compte sur le site de l'URSSAF pour pouvoir ensuite déclarer vos revenus et demander l'ACRE. Attention cependant : **il y a souvent un délai avant de pouvoir créer votre compte.**

- L'URSSAF indique officiellement un délai de **4 à 10 semaines** entre la validation de votre formalité et l'affiliation effective de votre compte.
- En pratique, ce délai peut être plus court selon les cas.
- **Pas de panique : vous pouvez déjà travailler et facturer dès que vous avez votre SIRET**, même sans compte URSSAF. Vous régulariserez les cotisations une fois le compte créé.

Une fois le délai passé, rendez-vous sur :

<https://www.autoentrepreneur.urssaf.fr/portail/accueil/creer-votre-compte-etape-1.html>

**Créer votre compte**  
Créer votre compte en quelques clics.

**Siret**  
14 caractères

Ce numéro ne m'a pas encore été attribué.

**Numéro de Sécurité sociale (13 caractères)**      **Clé**

13 caractères

Ce numéro ne m'a pas encore été attribué.

Je suis mandataire :  Oui  Non

Continuer

Renseignez votre **numéro de Sécurité sociale** et votre **numéro de SIRET**, et votre compte sera créé en quelques clics.

Une fois votre compte URSSAF actif, vous pouvez passer à l'étape suivante : demander l'ACRE.

### 3 Demander l'ACRE

- 1) Téléchargez le formulaire de demande d'ACRE (facilement trouvable en ligne). Ca ressemble à ca :

L'Acre pour les auto-entrepreneurs consiste en l'application d'un taux spécifique minoré pour le calcul des cotisations et contributions sociales, jusqu'à la fin du 3<sup>e</sup> trimestre civil suivant la date d'inscription. Sous certaines conditions, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement à la création et à la reprise d'entreprise proposé par votre région (ancien dispositif Nacre).

**La demande d'Acre doit être transmise dès la création d'activité.**  
Lorsque vous finalisez votre déclaration d'activité sur le Guichet unique, transmettez immédiatement la demande d'Acre à l'Urssaf sur [autoentrepreneur.urssaf.fr](http://autoentrepreneur.urssaf.fr).

En cas d'accord et de prise en compte de votre demande d'exonération Acre par l'Urssaf, une attestation sera disponible dans votre espace en ligne sur [autoentrepreneur.urssaf.fr](http://autoentrepreneur.urssaf.fr), rubrique « Mes attestations ».

### 1 - Déclaration relative au demandeur

Nom de naissance : \_\_\_\_\_ Nom d'usage : \_\_\_\_\_  
 Prénoms : \_\_\_\_\_ Nationalité : \_\_\_\_\_  
 Sexe :  M  F Date de naissance : \_\_\_\_\_  
 N° de Sécurité sociale du demandeur : \_\_\_\_\_  
 N° de téléphone : \_\_\_\_\_ Adresse mail : \_\_\_\_\_  
 Adresse domicile : \_\_\_\_\_  
 Ville : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_  
 Pays : \_\_\_\_\_  
 Personne sans domicile stable (Ambulant) :  
 Si oui, commune de l'activité principale : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_  
 Mineur émancipé autorisé à être commerçant par décision judiciaire.

### 2 - Situation du demandeur

Situation du demandeur	Pièces justificatives à produire
<input type="checkbox"/> Demandeur d'emploi indemnisé.	→ Notification d'ouverture de droit ou dernier titre de paiement.
<input type="checkbox"/> Personne sans domicile stable (Ambulant) : Si oui, commune de l'activité principale : _____	→ Notification de Municipalité : _____

- 2) Remplissez le formulaire (1 minute). La majorité d'entre vous avez juste besoin de cocher la case « jeune de 18–25 ans révolus », c'est-à-dire moins de 26 ans.
- 3) Pour faire la demande une fois le formulaire rempli :
  - Connectez-vous à votre espace URSSAF.
  - Accédez à la messagerie.
  - Cliquez sur un objet prérempli du type : « J'ai une question concernant l'Aide à la création d'entreprise ».
  - Joignez le formulaire rempli et votre justificatif d'âge (pièce d'identité recto-verso).

Ou alors, il y a des liens direct qui vous envoie sur la page avec l'objet du message pré-rempli. En bref, ça ressemble à ça :

## Posez votre question

### Mes informations personnelles

Les champs marqués d'un astérisque (\*) sont obligatoires.

N° de Sécurité sociale (13 chiffres) \*

Code postal du lieu d'activité \* 

Nom \*

Téléphone mobile

Prénom \*

Courriel \*

### Mon message

Objet \*

Mon message \*

[+ Ajouter une pièce jointe](#)

(Jusqu'à 4 fichiers de 2 Mo - Format pdf, jpeg ou tiff)

Valider

- 4) Après quelques semaines, vous recevrez la validation officielle de l'ACRE. Personnellement je l'ai reçu par email et par la poste.